



Demain, un Code de la rue ?

Inspirée d'une expérience belge, la démarche participative du Code de la rue réunit élus, professionnels, usagers et institutions pour réfléchir à la meilleure façon de faire le Code de la route en milieu urbain et adapter les dispositions aux évolutions de la société. Un premier décret a été publié le 30 juillet 2008. Il introduit le principe de prudence du plus fort par rapport au plus faible, ainsi que la définition de trois zones de circulation en ville : une aire piétonne donnant priorité aux piétons sur tous les véhicules, une zone dite « de rencontre multimodale » limitée à 20 km/h et enfin une zone 30 à la vitesse maximale de 30 km/h. D'autres dispositions sont à l'étude sur la priorité des personnes sur un passage piéton ou le stationnement.



On ne badine pas avec la **sécurité routière**

ROUTE Pour la Semaine nationale de la sécurité routière, le Grand Lyon organise une journée de sensibilisation aux dangers des déplacements en milieu urbain.

Une erreur de comportement est en cause dans 95 % des accidents de la circulation. De ce constat est née la Semaine nationale de la sécurité routière durant laquelle des actions de prévention, d'éducation et d'information sont organisées sur l'ensemble du territoire. Point d'orgue de cette manifestation au niveau local, la journée de sensibilisation à la sécurité des déplacements en milieu urbain, programmée le samedi 18 octobre de 10 à 19 heures, place Bellecour. Le Grand Lyon, en partenariat avec la Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et le Périphérique nord

a convié une trentaine d'institutionnels et d'associations pour proposer des stands et des animations à destination de toute la famille. De spectaculaires démonstrations sont annoncées : l'expérience de la voiture-tonneau, la désincarcération de véhicules et la simulation d'alcoolémie. Objectif : prouver par A+B l'utilité de la ceinture de sécurité, du respect des limitations et des consignes.

En cette année du bicentenaire de la naissance de Guignol, un spectacle mettant en scène la marionnette et la sécurité routière a été conçu. Autre nouveauté, les enfants et les ados munis d'un passeport, à retirer sur le stand du Grand Lyon, pourront aller d'exposants en exposants pour répondre aux questions proposées et récolter des bons points. Nombreux cadeaux à la clé ! ■

Question à...



Colette Olivéro

Présidente de l'association Réagir - L'enfant et la rue.

Que proposez-vous pour la Semaine nationale de la sécurité routière ?

►► Nous avons décidé de cibler sur notre stand, le 18 octobre, une thématique bien précise : la traversée de la rue. Aujourd'hui, deux accidents sur trois en ville touchent une personne souhaitant changer de trottoir. Il est donc important que les adultes comme les enfants apprennent les règles de la rue : le piéton doit voir ce qui se passe et être vu par son environnement. Cette sensibilisation de tous les instants ne se limite pas à cette journée. Notre exposition itinérante « L'enfant et la rue », montée avec l'aide de l'association Robins des villes, poursuit sa tournée. Les treize panneaux informatifs seront installés du 15 au 21 septembre à la mairie d'Irigny et du 23 septembre au 9 octobre au Bureau info jeunesse de Villeurbanne. ◀◀



7 jours pour bouger autrement

ALTERNATIVES Le Grand Lyon fête la Semaine européenne de la mobilité en réservant certaines de ses rues aux modes doux.

Proposer des alternatives à la voiture, c'est ainsi que le Grand Lyon envisage la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre sur son territoire. Avec pour leitmotiv « Bougez autrement, la meilleure énergie c'est vous ! », cette Semaine vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports et à influencer de manière positive sur les comportements de déplacements. Bref, une semaine où l'on privilégie les modes de déplacement alternatifs dans une optique de développement durable.

Associé à cette manifestation, le Grand Lyon décline toutes formes d'actions pour

changer les mauvaises habitudes et tester de nouveaux moyens de transport. Outre la diffusion d'un document « Demain en mains », l'organisation de spectacles de rue et la gratuité de la carte Vélo'v courte durée, trois arrondissements et quartier lyonnais (le 1^{er}, le 4^e et Montchat) passent au vert en réservant certaines de leurs artères aux modes doux. L'occasion de démontrer que l'on peut se déplacer sans sa voiture... et de tordre le coup aux statistiques : 40 % des trajets automobiles en ville restent en effet inférieurs à deux kilomètres... ■

www.bougezautrement.gouv.fr



© Nicolas Rabhi pour SYTRAL

Métro D so british...

725

Le nombre de places du nouveau parking Morand, situé sous la place Maréchal Lyautey (Lyon 6^e) et ouvert aux automobilistes depuis le 25 août. Par conséquent, l'espace de stationnement des quais hauts du Rhône est définitivement fermé entre les ponts Morand et Wilson et restitué aux piétons et aux vélos.

Utilisée par 270 000 voyageurs en moyenne par jour, la ligne D du métro affiche aujourd'hui une capacité de transport de 9 000 voyageurs en heure de pointe par sens et par heure mais les prévisions annoncent 10 000 voyageurs à horizon 2010. Le SYTRAL a donc décidé de repenser l'intérieur des rames à partir du matériel roulant et du système de transport existants. Objectifs : augmenter la capacité de 13 à 17 % et homogénéiser la répartition des usagers.

La solution adoptée est celle d'un diagramme dégageant un espace intérieur plus vaste, soit des banquettes placées en face à face et adossées aux parois, laissant ainsi de la place au milieu pour les voyageurs debout. Cette opération est estimée à 17 M€, alors que la mise en place d'une troisième voiture s'élèverait à 150 M€.

Depuis quelques jours, une « rame prototype » circule sur le réseau. L'ensemble du parc sera réaménagé d'ici le printemps 2010.



Lyon Parc Auto labellisé

Lyon Parc Auto s'est vu décerner, en juin à Rome, le label Discerno récompensant les entreprises publiques de l'Union européenne jugées exemplaires en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). La société lyonnaise a également reçu la mention spéciale du jury pour l'ensemble des actions engagées.

Le vélo a sa place

C'est nouveau à la Part Dieu, et bien utile si l'on travaille dans le quartier



ou si l'on prend le train régulièrement : Lyon Parc Auto propose depuis cet été des places de stationnement spécifiques pour laisser son vélo dans un parc couvert et sécurisé, libre 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Moyennant une adhésion de 60 € par an, 40 € par semestre ou 25 € par trimestre, le cycliste reçoit une carte d'abonné qui déclenche l'ouverture du garage. L'abonnement

n'est pas nominatif, il correspond au vélo.

Renseignements et abonnements au 04 72 12 00 06 www.lpa.fr

Le Périphérique nord vous ouvre ses portes

Le Périphérique nord s'ouvre au public à

l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10h à 18h. Au programme : visite du Poste de Commandement et de Surveillance du réseau, d'une usine de ventilation du tunnel de Caluire et découverte des différents métiers de l'exploitation de cette voie rapide de 10 km.

